

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE **25 JANVIER 2023 À 16 H 30, À SEPT-ÎLES ET PAR ZOOM**

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
 Ginette Côté, vice-présidente
 Jean-Pierre Porlier
 Clermont Martel
 Diane Ouellet
 Benoit Méthot
 Josée Francoeur
 Solange Turgeon
 Kristel Bossé
 Manon Asselin, présidente-directrice générale et secrétaire

Invités : Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe
 Membres de l'équipe de direction

PAR ZOOM

Dave Charlton
 Geneviève Fafard
 Johanne Beaudoin
 David Bédard Méthot
 Roger Dubé

ABSENCES

Michaël Lavigne

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président du conseil d'administration, M. Denis Miousse, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 33.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2023-01-004

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 25 janvier 2023 en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :
 - Suivi de la rencontre du 8 décembre 2022 entre le CISSS de la Côte-Nord et les gens de Port-Cartier concernant la couverture médicale.
- **De laisser** les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance spéciale à huis clos du 16 novembre 2022

Résolution 2023-01-005

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos tenue le 16 novembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

3.2. Séance publique régulière du 16 novembre 2022

Résolution 2023-01-006

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 16 novembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

3.2.1. Affaires découlant de la séance régulière du 16 novembre 2022

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique G1-252-023 Transport des usagers (Mise à jour)**
 - La politique révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023;
 - Elle est disponible sur l'intranet et le site Web du CISSS de la Côte-Nord;
 - Un communiqué de presse a été diffusé le 6 janvier 2023, dans lequel étaient énumérés les principaux changements.
- **Politique d'application des disparités régionales et des logements**
 - La Direction des services techniques, hôtellerie et logistique (DSTHL), ainsi que la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ) ont amorcé dans les dernières semaines la préparation du plan de déploiement et la mise à jour des procédures et des outils de travail nécessaires pour mettre en œuvre la politique au cours du premier quart de 2023, tel qu'annoncé.
- **39^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux - Candidatures**
 - Suite à leur dépôt, les deux candidatures ont été acceptées;
 - Les prochaines étapes sont :
 - Du 23 au 27 janvier 2023 : Tenue des jurys ministériels;
 - Les 16 et 17 mars 2023 : Tenue du jury national.
- **Achat du 13, rue Premier-Lac à Blanc-Sablon par Corélo**
 - La transaction a été complétée à la fin décembre 2022.

3.3. Séance spéciale à huis clos du 21 décembre 2022

Résolution 2023-01-007

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 21 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

3.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos du 21 décembre 2022

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination – Directrice des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique (DSMQÉPÉ)**
 - Madame Geneviève Deschênes a débuté ses fonctions le 16 janvier 2023.
- **Nomination – Directrice adjointe au programme jeunesse**
 - Madame Marie-Hélène Drapeau a débuté ses fonctions le 22 décembre 2022.

4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement. Une information sera ajoutée au tableau. Il s'agit de la réponse qui sera acheminée à M^{me} Maude Fréchette, représentante nationale APTS, à la suite de son intervention en lien avec le Pavillon Richelieu lors de la séance publique du conseil d'administration du 16 novembre 2022.

5. Rapport du président du conseil d'administration

Dans un premier temps, vous me permettrez de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. Que celle-ci puisse vous apporter la réalisation de vos souhaits débutant par la santé. Avec ce précieux don, vous pourrez réaliser ce qui vous est cher. En cette journée où *Bell cause pour la cause* sous le thème *On doit changer ça*, je vous invite toutes et tous à prendre un temps de réflexion à comment aider une personne aux prises avec une maladie mentale. Que ce soit en vous impliquant auprès d'un organisme communautaire de votre coin de région ou encore en soutenant un proche ou un ami qui vit une situation difficile. Pour vous aider, sachez qu'il y a des ressources qui existent et que le CISSS de la Côte-Nord met tout en œuvre pour venir en aide à tous ceux et celles qui en ont besoin.

Nous adopterons aujourd'hui une politique sur la prévention et la gestion des comportements violents. En ce sens, le conseil d'administration appuie le CISSS pour qu'il prenne, entre autres, tous les moyens à sa disposition afin d'offrir à tous un milieu sain, sécuritaire et valorisant, et de s'assurer que ses installations soient équipées et aménagées de façon à garantir la protection de toute personne.

Le CISSS de la Côte-Nord, comme beaucoup d'autres au Québec, a dû faire face à la tempête du 23 décembre. Je veux d'abord remercier notre PDG, qui a interrompu son congé des fêtes qui se passait à l'extérieur de la région et qui est revenue pour diriger ses équipes, qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de passer au travers de cette tempête et de ses effets qui se sont étendus sur plusieurs jours. Toutes les personnes mobilisées pour faire face à cette situation ont fait le mieux qu'ils ont pu avec les moyens qu'ils avaient, et je suis certain qu'elles ont appris de cette situation comme la majorité des instances municipales ou autres. Y a-t-il eu des lacunes? Oui certainement, mais soyez assurés qu'un post mortem sera réalisé et que la prochaine fois, les équipes seront encore mieux préparées à y faire face.

Le CISSS de la Côte-Nord a, à ce jour, un important déficit budgétaire. Ce déficit, nous le verrons plus tard, est en très grande partie dû au recours à la main-d'œuvre indépendante, qui rappelons-le coûte plus cher en Côte-Nord qu'ailleurs au Québec compte tenu des ententes déjà signées avec les différentes agences avec qui nous faisons affaire. Mais cela ne veut pas dire que les différentes directions ne se préoccupent pas de voir tous les jours à rationaliser les dépenses tout en maintenant le niveau de service optimum pour la population.

Dans quelques semaines tout au plus, nous verrons débiter les travaux pour le réaménagement du service de la psychiatrie interne, qui sera dorénavant situé au dernier étage de l'installation de Sept-Îles. Ces travaux, soulignons-le, sont les prémices du grand chantier devant mener aux travaux de réaménagement de l'urgence et du bloc opératoire. Ces travaux apporteront certaines contraintes aux usagers, mais sachez que les services techniques feront en sorte que ces contraintes seront le moins dérangeantes possible pour les usagers.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu le privilège de rencontrer individuellement chacune et chacun des administrateurs siégeant autour de cette table. Je veux vous exprimer tous mes remerciements pour votre disponibilité, mais aussi de vos remarques fort pertinentes et de votre ouverture face aux défis du CISSS. Je veux aussi vous remercier de tout le temps bénévole que vous mettez à l'intérieur des différents comités sur lesquels vous siégez. Vos expertises et vos commentaires aident grandement, j'en suis persuadé, toutes les directions. Merci aussi pour la confiance que vous me témoignez, et ce, depuis la création du CISSS.

En terminant, je veux souligner la grande collaboration que vous, madame Asselin, avez su instaurer entre les différents syndicats représentant les employés. Votre ouverture, ainsi que celle des syndicats, à trouver des solutions pour que les employées se sentent bien dans leur travail est digne de mention.

Je veux aussi souligner que cette même ouverture se retrouve auprès de la députée de Duplessis, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, madame Katerie Champagne Jourdain, et du député de René-Lévesque, monsieur Yves Montigny.

6. Rapport de la présidente-directrice générale

Aujourd'hui, 25 janvier, c'est *Bell cause pour la cause*, sous le thème *On doit changer ça*. Saviez-vous que :

- Une personne sur quatre a vécu un niveau d'anxiété très élevé à un moment de leur vie;
- Au Canada, 200 personnes tentent de se suicider tous les jours;
- Au Canada, 20 personnes décèdent par surdose d'opioïdes tous les jours.

Bell cause pour la cause s'est engagé cette année à verser un montant supplémentaire de 10 millions de dollars pour la santé mentale à quelque 1 400 partenaires en santé mentale, qu'ils ont fièrement soutenus depuis 2010. Ici, sur la Côte-Nord, le CISSS a également reçu du financement de *Bell cause pour la Cause* avec Aire ouverte. Ensemble, posons des actions concrètes et créons des changements positifs aujourd'hui et tout au long de l'année.

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin de soutien, le guichet d'accès aux services est la principale porte d'entrée aux services en santé mentale. C'est par ce mécanisme d'accès que vous serez orienté vers le service qui correspond le mieux à votre demande. Je vous invite à communiquer avec les intervenants du guichet d'accès si vous vivez un deuil, une séparation, des difficultés familiales ou scolaires, une dépression, des problèmes de santé mentale, des idéations suicidaires, etc. Les détails sont sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord. Pour les employés du CISSS de la Côte-Nord, le Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est également une ressource disponible.

Un service d'intervention de crise est aussi disponible par le biais du guichet d'accès aux services le soir, la nuit et les fins de semaine : Info-Social, composez le 8-1-1. Ce service assure une intervention directe et immédiate à toute personne en situation de crise. Comme mentionné plus tôt, il y a également les Aires ouvertes de Baie-Comeau et Sept-Îles, et pas seulement pour les jeunes de ces localités, car elles desservent toute la Côte.

Je ne peux passer sous silence les organismes communautaires de toutes les localités de la Côte-Nord, qui sont là pour offrir leur aide et leur soutien à des organismes tels que : centre d'aide pour les femmes, centre d'aide pour les hommes, maison des jeunes / centres d'aide pour les jeunes, centre de prévention du suicide, centre d'aide en dépendance, aide à l'itinérance, etc. Je vous invite à visiter le site Internet du CISSS de la Côte-Nord, qui pourra vous aiguiller sur les services offerts dans vos localités respectives. On a tous eu besoin d'aide à un moment ou l'autre de notre vie, n'hésitez pas.

La deuxième chose que je veux mettre en évidence aujourd'hui est en lien avec les événements climatiques des 23 et 24 décembre dernier. Je tiens à souligner le travail extraordinaire fait par les employés du CISSS de la Côte-Nord et les équipes médicales. Je ne peux nommer toutes les personnes, car je ne voudrais oublier personne. Toutefois, les équipes de toutes les directions ont contribué à maintenir les services, à offrir du soutien sur plusieurs aspects à nos concitoyens, personnel et usagers tant au niveau technique par le déploiement de groupe électrogène par exemple, qu'au niveau social en offrant des services dans certains centres, et bien sûr, au niveau médical en assurant la continuité des soins dans des conditions parfois sous-optimales. Nos équipes, pour la 3^e année consécutive, ont vu leur congé des fêtes hypothéqué, mais personne ne s'est plaint. J'ai vu des équipes solides, des équipes s'entraider, des personnes porter secours à leur prochain, des personnes passer leur veille de Noël et leur Noël à travailler alors qu'ils devaient être avec leur famille, des personnes s'investir auprès de la population nord-côtière; ce que j'ai vu, ce sont des personnes de cœur, des personnes mobilisées pour passer à travers cette crise, ce que j'ai vu, c'est une grande famille, celle du CISSS de la Côte-Nord, une famille dont je suis fière de faire partie même si parfois, elle peut paraître dysfonctionnelle. Mais quelle famille ne l'est pas... J'ai vu une famille d'une grande efficacité et qui possède un grand dévouement envers la population.

Aurions-nous pu faire les choses différemment? Aurions-nous pu faire mieux les choses? C'est certain... Mais en situation de crise, pour en avoir vécu plusieurs, on prend les meilleures décisions avec la connaissance que nous avons à cet instant précis. Par contre, nous nous devons d'apprendre des événements de décembre dernier, et c'est dans cette optique que le CISSS de la Côte-Nord tiendra un post mortem le 7 février prochain, pour que ces leçons observées deviennent apprises, afin que nous soyons prêts pour le prochain événement de cette envergure de quelque nature qu'il soit, tempête, feux de forêt, coupure d'électricité, nous serons prêts. Encore une fois, merci à vous.

7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. L'intervention suivante est portée à l'attention du conseil d'administration :

<p>Madame Suzanne Marchand, vice-présidente Comité des usagers multi- programmes de la Côte-Nord</p>	<p>Considérant que le comité des usagers multiprogramme de la Côte-Nord dessert tout le territoire de la région 09 (Tadoussac à Blanc-Sablon, Île d'Anticosti et Fermont);</p> <p>Considérant que notre mandat et les responsabilités du comité des usagers lui sont dévolus directement par la Loi (LSSS, c.S-4.2, a, 212);</p> <p>Considérant que notre mission est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Défendre les droits des usagers; ➤ Travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers. <p>Considérant que nous sommes l'un des trois moyens retenus en 1991-1992 pour assurer que les droits des usagers soient respectés;</p> <p>Considérant que nous sommes le seul comité des usagers à travers le Québec à devoir compléter six mandats dans trois missions différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jeunesse et protection de la jeunesse; ➤ Santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux; ➤ Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique. <p>Considérant que ce sont des usagers qui s'impliquent bénévolement dans le comité depuis le début des années 1980 et qui le portent à bout de bras depuis 2015, année du changement de la Loi sur la santé et les services sociaux créant les CISSS et les CIUSSS;</p> <p>Considérant que les bénévoles ont à cœur de remplir leur mission et leur mandat auprès des plus vulnérables de notre société;</p> <p>Considérant qu'en plus de ses missions, le CUMP a l'obligation légale de mettre en place deux comités de résidents dans les centres de réadaptation jeunesse; (CRJDA Richelieu (Baie-Comeau) et CRJDA de Sept-Îles (La Vérendrye);</p> <p>Considérant les démarches entreprises avec la direction durant les 4 dernières années;</p> <p>Considérant que la volonté de la Direction du CISSS de la Côte-Nord de coopérer avec les comités d'usagers et les comités de résidents demeure présente, nous aimerions avoir un appui du conseil d'administration pour nos futures démarches;</p> <p>Considérant que notre financement actuel est de 22 198,00 \$ pour couvrir toute la région 09 et que nous n'avons reçu aucune indexation pour couvrir l'augmentation des frais au cours des années;</p> <p>Appuyez-vous nos démarches et nos demandes pour recevoir un financement adéquat en reconnaissance de l'importance de notre mission régionale?</p>
--	---

Le président du conseil d'administration, monsieur Denis Miousse, indique qu'un appui sera fait par le conseil d'administration. Monsieur Jean-Pierre Porlier propose que la résolution soit acheminée au ministre Lionel Carmant, responsable des Services sociaux.

Résolution 2023-01-008

Attendu que le comité des usagers multiprogramme (CUMP) de la Côte-Nord dessert tout le territoire de la région 09 (Tadoussac à Blanc-Sablon, Île d'Anticosti et Fermont);

Attendu que le mandat et les responsabilités du comité des usagers lui sont dévolus directement par la Loi (LSSS, c.S-4.2, a, 212);

Attendu que leur mission est de :

- Défendre les droits des usagers;
- Travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

Attendu qu'il est l'un des trois moyens retenus en 1991-1992 pour assurer que les droits des usagers soient respectés;

Attendu qu'il est le seul comité des usagers à travers le Québec à devoir compléter six mandats dans trois missions différentes :

- Jeunesse et protection de la jeunesse;
- Santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux;
- Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique.

Attendu que ce sont des usagers qui s'impliquent bénévolement dans le comité depuis le début des années 1980 et qui le portent à bout de bras depuis 2015, année du changement de la Loi sur la santé et les services sociaux créant les CISSS et les CIUSSS;

Attendu que les bénévoles ont à cœur de remplir leur mission et leur mandat auprès des plus vulnérables de notre société;

Attendu qu'en plus de ses missions, le CUMP a l'obligation légale de mettre en place deux comités de résidents dans les centres de réadaptation jeunesse, soit le CRJDA Richelieu (Baie-Comeau) et le CRJDA La Vérendrye (Sept-Îles);

Attendu les démarches entreprises avec la direction durant les 4 dernières années;

Attendu que la volonté de la Direction du CISSS de la Côte-Nord de coopérer avec les comités d'usagers et les comités de résidents demeure présente;

Attendu que le financement actuel est de 22 198,00 \$ pour couvrir toute la région 09 et qu'aucune indexation n'a été reçue pour couvrir l'augmentation des frais au cours des années;

Il est proposé et appuyé :

- **D'appuyer** les demandes et démarches du comité des usagers multiprogrammes de la Côte-Nord pour recevoir un financement adéquat;
- **De transmettre** la présente résolution au ministre responsable des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant.

Adopté à l'unanimité.

9. Dossiers en cours

9.1. COVID-19 sur la Côte-Nord

Le docteur Richard Fachehoun, directeur de santé publique de la Côte-Nord, présente l'évolution sommaire des virus respiratoires sur la Côte-Nord. Dans les derniers mois, l'épidémiologie a changé puisqu'en plus de la COVID-19, on a pu constater la présence d'influenza et du virus respiratoire syncytial (VRS).

Au cours des dernières semaines, une diminution des cas a été constatée d'après ces 3 critères :

1. Selon les proportions de tests positifs par semaine, une amélioration a été constatée pour la COVID et l'influenza. Concernant le virus respiratoire syncytial, l'évolution est variable.
2. La vigie des eaux usées à Sept-Îles démontre une amélioration marquée.
3. Les taux de consultation aux urgences ont également diminué.

En ce qui a trait à la vaccination liée à la COVID-19 sur la Côte-Nord, dans les 5 derniers mois, 53,1 % des personnes de 60 ans et plus ont reçu une dose, ainsi que 41 % des gens âgés de 18 ans et plus avec maladies chroniques. Pour la vaccination contre l'influenza, 63,6 % des personnes de 75 ans et plus ont reçu le vaccin, et presque 30 % pour le personnel de la santé.

L'un des variants de la COVID-19, le XBB1.5, est très contagieux mais n'augmente pas plus les hospitalisations par rapport au BA.5. Les gens les plus à risque à ce moment-ci de développer des complications sont ceux ayant un système immunitaire affaibli et ceux qui n'ont pas contracté la COVID.

Les prochaines étapes seront :

- La mise en œuvre des nouvelles recommandations de vaccination contre la COVID-19;
- La vigie et la surveillance de la situation épidémiologique.

10. Nouveaux dossiers

10.1. Transfert – Lien hiérarchique de la directrice de la protection de la jeunesse

Résolution 2023-01-009

Attendu la sanction par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, qui prévoit désormais que le directeur de la protection de la jeunesse relève du président-directeur général de l'établissement;

Attendu que la modification à l'organigramme découle d'une orientation prévue par la Loi sur la protection de la jeunesse;

Attendu que tout changement dans les organigrammes d'encadrement supérieur doit faire l'objet d'une résolution auprès du conseil d'administration de l'établissement;

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'adoption de la modification de l'organigramme de la Direction générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;
- **De transmettre** au MSSS la résolution 2023-01-009, ainsi que l'organigramme modifié.

Adopté à l'unanimité.

10.2. Politique de prévention et de gestion des comportements violents

Résolution 2023-01-010

Attendu que toute politique du CISSS de la Côte-Nord doit être approuvée par le conseil d'administration;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord n'a pas de politique sur la prévention et gestion des comportements violents officielle depuis sa création en 2015;

Attendu que, de par sa mission et les différentes lois encadrants les soins et services offerts par ses employés, le CISSS de la Côte-Nord doit se doter d'une politique sur la prévention et gestion des comportements violents;

Attendu que la politique sur la prévention et gestion des comportements violents a été adoptée par le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CII) le 16 juin 2022, par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CM) le 24 mai 2022, par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) le 14 juin 2022 et par le comité de direction (CODIR) le 20 juin 2022;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que présenté, la politique sur la prévention et la gestion des comportements violents.

Adopté à l'unanimité.

10.3. Mise à jour – Politique sur les frais de déplacement et de séjour

Résolution 2023-01-011

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord a l'obligation de se conformer aux différentes normes et pratiques de gestion édictées par le MSSS, le tout en respect des conventions collectives en vigueur;

Attendu les variations du marché auprès des fournisseurs hôteliers et de locateurs de voitures;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord doit tenir compte des particularités régionales;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la mise à jour de la politique sur les frais de déplacement et de séjour, portant le numéro G1-252-014, comme présentée.

Adopté à l'unanimité.

10.4. Politique en matière de tenue vestimentaire et d'apparence

Résolution 2023-01-012

Attendu qu'une tenue vestimentaire et une apparence personnelle appropriées contribuent à la perception d'une image professionnelle soignée ainsi qu'au respect des règles de sécurité, d'hygiène et de prévention des infections pour les intervenants et la clientèle;

Attendu qu'il y a lieu de définir et d'encadrer une tenue vestimentaire et apparence personnelle appropriées au travail;

Attendu la consultation menée auprès du comité de direction, auprès des instances consultatives, soit le conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le conseil multidisciplinaire (CM), et auprès des syndicats du CISSS de la Côte-Nord concernant le projet de politique en matière de tenue vestimentaire et d'apparence personnelle au travail;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la politique en matière de tenue vestimentaire et d'apparence personnelle au travail telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

11. Rapports des comités

11.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 janvier 2023, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de cette rencontre :

- Suivi de la politique de transport des usagers;
- Affaires autochtones et sécurisation culturelle;
- Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Fondements de la mise en place des évaluations des comités du conseil d'administration;
- Évaluation annuelle du président du conseil d'administration et le plan d'action sur l'amélioration du système de gouvernance;
- Résultats du sondage d'évaluation de la séance du conseil d'administration du 16 novembre 2022;
- Analyse des résultats de l'évaluation annuelle du fonctionnement des comités.

11.2. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 17 janvier 2023. Un membre du comité ressources humaines, madame Diane Ouellet, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Conditions d'admission à un poste;
- Développement organisationnel, formation et mieux-être :
 - Guide des bonnes pratiques;
 - Programme de relève et nouveaux cadres;
 - Appréciation de la contribution;
 - Logiciel SAGE;
 - PDRH 2023-2024;
 - Formateurs organisationnels;
 - Formation pour les gestionnaires;
 - Premiers secours psychologiques (veilleurs);
 - Calendrier mieux-être;
 - Cabine RecharjMe;
 - Reconnaissance
 - Projets à venir.

11.3. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 2 et le 9 novembre 2022, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de ces rencontres sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
 - 5 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 9 novembre 2022, 12 recommandations ont été complétées lors de la rencontre du 18 janvier 2023 et 65 dossiers demeurent en étude;
 - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
 - Dossier Optilab;
 - DSTHL : Suivi des dossiers concernant le fumoir de Port-Cartier et la desserte aérienne de la Basse-Côte-Nord;
 - Tableau de bord des plaintes au niveau ministériel;
 - Dépôt du sondage sur l'évaluation annuelle 2021-2022 du fonctionnement du CVQ.
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
 - Coroner 2022-2023 – Comité de l'évaluation de l'acte médical;
 - Incident – retraitement des uroscopes;
 - Présentation de l'historique du comité de vigilance et qualité.

11.4. Comité des usagers

Monsieur Jean-Pierre Porlier profite de ce point statutaire pour rappeler aux membres des comités des usagers et des comités des résidents de toutes les installations de ne pas hésiter à lui adresser les sujets pouvant être portés à l'attention des membres du conseil d'administration lors des séances publiques.

Concernant le sondage pour le soutien à domicile présenté en séance publique du conseil d'administration le 16 novembre 2022, il n'y a pas de nouveautés pour le moment. Le comité des usagers du Centre intégré (CUCI) est en attente d'une date de rencontre pour la poursuite des travaux. Il est aussi prévu que la directrice du programme SAPA, M^{me} Priscilla Malenfant, vienne faire état de l'avancement des travaux lors de la prochaine rencontre du comité de vigilance et de la qualité (CVQ), en mars 2023.

Vendredi dernier, soit le 20 janvier 2023, le comité des usagers de Sept-Îles a tenu une conférence sur les droits des usagers. La rencontre s'est tenue en présentiel, au CHSLD de Sept-Îles, et en Zoom. Les conférenciers invités étaient M^{me} Manon Bourgeois, commissaire locale aux plaintes, et M. Michel Roy, qui a une longue expérience en tant que membre du comité des usagers de Sept-Îles. La conférence s'adressait à la population en général, et plus particulièrement à tous les organismes communautaires de la Côte-Nord. Onze personnes ont assisté à cette conférence, soit 2 personnes provenant d'organismes communautaires de la Manicouagan, et 9 personnes des comités des usagers de la Côte-Nord. Nous remercions les personnes présentes et sommes à évaluer si le moment choisi a pu influencer le nombre de participants.

Finalement, monsieur Porlier souhaite, au nom de tous les comités des usagers de la Côte-Nord, remercier M^{me} Nathalie Tremblay, qui occupait le poste d'adjointe à la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique (DSMQÉPÉ), pour sa disponibilité, sa transparence, son écoute et son accompagnement auprès des comités des usagers au cours des dernières années.

11.5. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 24 janvier 2023. Madame Ginette Côte, vice-présidente du comité de vérification, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Suivi du dossier Financement à l'activité en chirurgie;
- Processus budgétaire;
- Suivi de la MOI et autres postes de dépenses d'envergure;
- Politique de frais de déplacement;
- Rapport financier trimestriel (AS-617).

Madame Côté invite madame Asselin à faire part d'une nouvelle démarche d'imputabilité débutée dernièrement en lien avec la main-d'œuvre indépendante (MOI). La présidente-directrice générale informe qu'une demande a été adressée à l'ensemble des directeurs du CISSS de la Côte-Nord. En collaboration avec la Direction des ressources financières, les directeurs mettront sur pied une planification budgétaire pour la prochaine année, afin de circonscrire non seulement la MOI mais le budget en général, ainsi qu'un plan d'action.

11.5.1. Rapport financier trimestriel au 3 décembre 2022

Résolution 2023-01-013

Attendu les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

Attendu que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

Attendu que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

Attendu la démarche conjointe avec le MSSS afin de trouver des solutions pérennes;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 09, se terminant le 3 décembre 2022, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 80 154 872 \$;
- **D'autoriser** le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

Adopté à l'unanimité.

12. Affaires nouvelles

- **Suivi de la rencontre entre le CISSS et les gens de Port-Cartier le 8 décembre 2022 concernant la couverture médicale.**

Le 8 décembre dernier, M^{me} Manon Asselin, accompagnée de M^{me} Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe, M^{me} Mylène Bouchard, directrice adjointe à la Direction des ressources humaines, ainsi que Dr Jean-François Labelle, directeur des services professionnels, était présente à Port-Cartier pour rencontrer monsieur Alain Thibault, maire de Port-Cartier, messieurs Camiré, Gauthier et Gaumont, et madame Dumont. Les sujets discutés ont été :

- L'attraction-rétention des équipes médicales et du personnel infirmier au Centre multiservices de Port-Cartier. Il a été convenu de travailler en étroite collaboration pour les activités d'attraction-rétention via un comité d'accueil, dont quelques personnes de l'équipe des ressources humaines du CISSS seront membres avec les gens de Port-Cartier.
- La stabilisation du poste de coordonnateur de territoire, qui présentement, est détenu par intérim par une gestionnaire ayant déjà d'autres mandats. La présence des coordonnateurs de territoire est essentielle pour le maintien de liens fluides avec les communautés et les différents acteurs du milieu. Ce soutien aurait grandement aidé lors des événements climatiques du 23-24 décembre dernier.
- Le soutien aux personnes âgées de Port-Cartier. En 2031-2041, l'offre aux personnes âgées, que ce soit au niveau des soins à domicile, des ressources intermédiaires, etc., sera insuffisante. Des discussions ont eu lieu avec les acteurs de Port-Cartier pour trouver des solutions d'offres en quantité suffisante pour la population.

- **Activités des Fondations du CISSS de la Côte-Nord**

Les fondations de Sept-Îles et de Baie-Comeau tiendront des événements spéciaux prochainement, après 3 ans d'absence. Ces événements, dont les revenus permettent de financer divers projets, sont :

- Soirée casino à Sept-Îles, le 18 mars 2023;
- Bal masqué à Baie-Comeau, le 11 février 2023 à l'Hôtel Le Manoir.

Madame Manon Asselin, présidente-directrice générale, et monsieur Benoit Méthot, membre observateur représentant des fondations au sein du conseil d'administration, invitent les gens à participer en grand nombre. Les équipements de haut niveau pouvant être achetés avec ces sommes contribuent non seulement à améliorer les services à la population, mais aident également au recrutement et à la rétention du personnel.

13. Période de questions du public (15 minutes)

Aucune question n'est posée.

14. Clôture de la séance

Résolution 2023-01-014

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 25 janvier 2023 à 18 h 20.

Adopté à l'unanimité.

Denis Miousse
Président

Manon Asselin
Secrétaire